



## BIENNALE DE LUANDA

# Les chefs d'Etat appellent à préserver l'art, la culture et le patrimoine

La deuxième édition de la Biennale de Luanda se tient du 27 novembre au 2 décembre. Le Congo y était représenté à la cérémonie d'ouverture par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui a relevé l'importance de ces retrouvailles dans la promotion et la préservation de la paix. « *Les présents travaux se tiennent au moment où notre continent se trouve secoué par différents foyers de tension, notamment en Afrique centrale. C'est pourquoi il nous faut diligenter avec vigueur la conquête de la paix dans les cœurs et les consciences de nos compatriotes. Pour cela, l'art, la culture et le patrimoine constituent les leviers incontestables, voire incontournables pour construire l'Afrique tant souhaitée par les peuples du continent* », a déclaré le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Page 16



Photo de famille à l'ouverture de la biennale de Luanda

## DISPARITION

### Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba a tiré sa révérence

L'un des caciques du Parti congolais du travail (PCT), Justin Lekoundzou Itihi Ossetoumba, est décédé le 25 novembre à Brazzaville, à l'âge de 80 ans.

Féru défenseur des idéaux de sa formation politique, il s'était illustré par ses prises de position parfois tranchées. Justin Lékoundzou fut, selon le secrétariat permanent de son parti, un grand homme de conviction et d'engagement.

Page 2



## JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

# Le 63<sup>e</sup> anniversaire sous le signe de la lutte contre la covid-19

Le Congo a célébré, le 28 novembre, le 63<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la République sur le thème : « Lutter contre la covid-19, c'est sauver la République ».

« *L'essentiel en ces moments, c'est la lutte contre la pandémie qui nous*

*invite à l'unité face à ce virus qui défie l'humanité entière, détruit notre économie, endeuille nos familles et décime notre population* », a indiqué le chef du gouvernement dans une évocation faite pour la circonstance.

Passant en revue les différentes étapes franchies par la République du Congo, le Premier ministre a par ailleurs appelé les Congolais à défendre durablement les valeurs qui fondent la République et à les respecter.

Pages 3, 4 et 5

## EXPLOITATION FORESTIÈRE

### Le bois congolais toujours éligible sur le marché européen

Page 6

## EDITORIAL

# Les hiérarques

Page 2

## SANTÉ

### Les pharmaciens du Congo vont porter plainte

Les pharmaciens du Congo réunis au sein du Syndicat national des pharmaciens du Congo ont promis de traduire en justice les grossistes-répartiteurs notamment Laborex au motif qu'ils approvisionnent en médicaments Abdoul Madjid Traoré au mépris des lois et



règlements régissant le métier de pharmacien.

Abdoul Madjid Traoré, sujet malien, installé au Congo depuis 2004, s'obstine à offrir une officine pharmaceutique alors qu'il n'est inscrit dans aucun tableau de l'ordre comme l'exige la loi.

Page 7

## ÉDITORIAL

## Les hiérarques

Plus vieille formation politique de l'arène nationale, le Parti congolais du travail-PCT- est encore frappé en plein cœur. L'un des hommes qui l'a tant porté a tiré sa révérence, le 25 novembre 2021, à Brazzaville. Lékoundzou Itihi Ossetoumba, 80 ans, s'en est allé sachant que tout leader politique, appelé à servir la cause de son mouvement, trace sa voie entre succès et échecs sans renoncer. On se rappelle quelques étapes de ce cheminement pour lui.

Attaché à son parti, Lékoundzou le défendit bec et ongle dans le moment d'incertitude qui précéda la Conférence nationale souveraine de 1991, contre une entité qui lui jurait fidélité depuis deux décennies chaque fois qu'elle avait un mot à dire : la Confédération syndicale congolaise-CSC. Lors de son 8e congrès convoqué dans un climat de tension politique avérée, la CSC s'écarta de son rôle de témoin essentiel du parti unique dans sa relation avec le monde des travailleurs pour enfilier le costume de la désobéissance à celui-ci. Elle était tout de même dirigée par l'une des voix qui comptaient dans le parti.

À la reprise des travaux du célèbre congrès alors suspendu pour les raisons évoquées plus haut, délégué pour arrondir les angles, Lékoundzou eut le mot juste, en rappelant avec une certaine poésie aux syndicalistes que c'était quand même grâce au PCT qu'elle vilipendait désormais que la CSC devint « la grande, historique et dynamique Confédération syndicale congolaise ». Une évocation accueillie par quelques ovations, mais le cours des choses avait définitivement changé entre les futurs ex-parti et ex-syndicat uniques.

En 1991 quand survint la Conférence nationale souveraine, au creux de la vague, le PCT put s'appuyer sur des hommes de conviction parmi lesquels Lékoundzou Itihi Ossetoumba et bien d'autres évidemment pour maintenir la tête hors de l'eau. Dans son cas, sa rhétorique contre le gouvernement du Premier ministre de transition, André Milongo, qualifié de gouvernement des « affameurs », lui valut un procès public, non pas pour diffamation mais pour soupçon de détournement de fonds publics. Il écopa de 15 ans de travaux forcés, peine non appliquée.

En 1994, le président du parti, Denis Sassou N'Guesso, étant exilé en France, en l'absence du secrétaire général Ambroise Edouard Noumazalay, parti dans le même pays pour raison de santé, Lékoundzou, secrétaire chargé de l'Organisation du PCT, prit provisoirement la tête de celui-ci. Ses admirateurs l'appelaient aussi Maradona, sans doute au regard de sa capacité à aller de l'avant, comme la légende argentine de football, Diego Armando Maradona. S'il a passé sa vie au service de son parti, Lékoundzou a aussi exercé des fonctions administratives importantes au niveau de l'exécutif comme ministre.

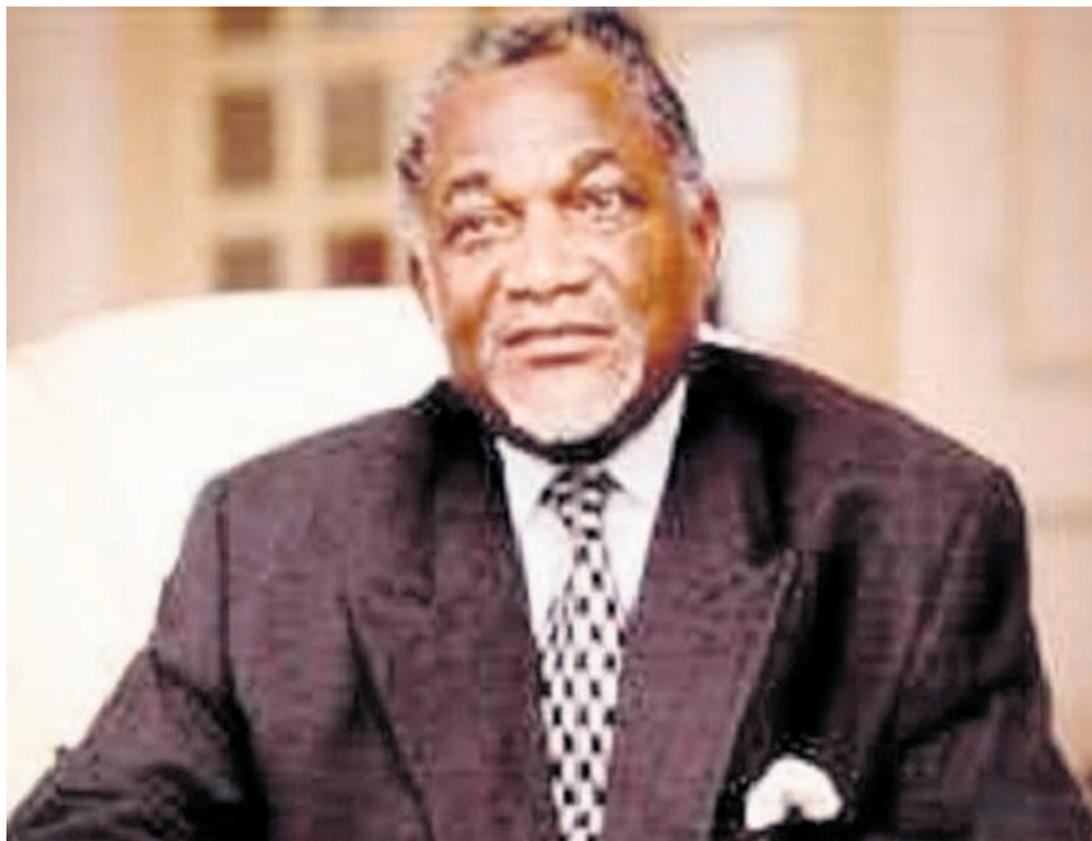
En 2008 s'engagea une procédure d'envergure sur la refondation du PCT. Deux camps se formèrent, l'un prônant la refonte en profondeur du parti, l'autre opposant qu'il fallait laisser les choses en l'état. Rien ne bougea presque mais ayant connu moult turbulences depuis la création en 1969, celle de la « refondation », comme les précédentes, laissa aussi des traces. Jusqu'à la réconciliation opérée au congrès de 2019. Lékoundzou et nombre d'hiérarques de la première heure furent désignés membres du comité d'honneur, pour l'ensemble de leurs œuvres au profit de leur parti. Parcours bien rempli pour « Maradona ».

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉCÈS DE JUSTIN LÉKOUNDZOU

## Le PCT déplore la perte d'une "icône"

À la suite de la disparition, le 25 novembre, à Brazzaville de l'un des membres de la première heure, Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba, des suites d'une longue maladie, le secrétariat permanent du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a publié, le 26 novembre, une déclaration dans laquelle il se dit sidéré par ce décès qu'il a qualifié de « perte inestimable ».



Dans sa déclaration, le secrétariat permanent du bureau politique du PCT s'est montré affligé par la mort de Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba. Un cadre du parti qu'il estime influent et un dirigeant, selon lui, de conviction qui a su marquer son histoire au sein du PCT par son savoir-faire et ses prises de position.

« Il ressort que le camarade Lékoundzou Itihi Ossetoumba, grand homme de conviction, était une icône au sein de notre parti. Il a été, de par son engagement militant, dans toutes les batailles du PCT à qui il a rendu d'énormes services toute sa vie. Sa modestie et son sens élevé du devoir ont fait de lui un modèle qui inspirera à jamais les Congolais en général et les militants du PCT en particulier. Sa mort est une perte inestimable

pour le parti et pour le camarade Denis Sassou N'Guesso », relève la déclaration lue par le secrétaire aux Affaires électorales, à l'administration du territoire et à l'urbanisme, Joseph Mbossa.

Par ailleurs, le secrétariat permanent du bureau politique du PCT se dit sidéré par la disparition successive, ces derniers temps, de ses grands et valeureux cadres de « haut niveau » et consterné par ces pertes « lourdes de conséquences ». Pour se faire, il exhorte l'ensemble des militants et sympathisants du parti et de ses unions catégorielles à réserver à l'illustre disparu des obsèques dignes de son rang et de resserrer les rangs autour des idéaux du parti, en vue de renforcer l'unité, la cohésion et la discipline en son sein.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

# Des recommandations pour contribuer au développement de l'Afrique

L'initiative est des jeunes leaders des universités et de la société civile, réunis autour du réseau des leaders des associations des universités du Congo (Rélauc), du Mouvement international pour la renaissance africaine et le développement, de l'Association intello et bien d'autres mouvements socioculturels de la jeunesse et d'étudiants.

Le Congo a célébré, le 28 novembre, la 63e Journée de la proclamation de la République. Auparavant, les jeunes leaders des universités et de la société civile ont fêté, le 27 novembre, à travers une causerie-débat organisée à la Maison de la société civile de Brazzaville, cet événement sur le thème « Défis africains de développement, plusieurs décennies après la création des Etats ».

Une occasion pour les participants de suivre des communications sur « Les valeurs africaines, démocratie, sécurité et paix », développée par le chercheur en philosophie morale et politique, Arice Odilon Nsala ; « Faiblesses et atouts du système sanitaire et sécurité sociale en Afrique moderne », animée par le chercheur en économie du développement, Davy Hermann Kitsoukou ; « Problématique de la formation des cadres spécialistes et leaders de développement en Afrique des Républiques », par le président du Rélauc, Frédéric Menga.



Des jeunes leaders des universités et de la société civile

Dans le but de contribuer au développement de l'Afrique, les participants ont recommandé, entre autres, le lancement l'année prochaine d'un centre universitaire sociopolitique pour la formation et le partage d'expériences aux jeunes leaders par les chefs

d'Etat africains autour de leur homologue congolais. Dénommé « A l'école du président », ce centre ouvrira ses portes en janvier prochain par les inscriptions. Le but étant de former les leaders sociopolitiques d'Afrique de demain, en termes d'un coaching intergéné-

rationnel.

Pour la formation et l'expression des projets de développement des jeunes leaders en entrepreneuriat économique, agricole et culturel, ils ont suggéré la création de l'Université des jeunes leaders du Congo dont les inscriptions par leader

ou associations s'ouvrent le 5 décembre. Les participants ont, enfin, recommandé l'organisation d'un colloque africain sur la santé et la sécurité sociale, notamment sur les défis de la pandémie à covid-19 ; la publication annuelle de la revue Africanitude, où tous les leaders d'Afrique publieront leurs idées de développement en littératures et en essais économiques, juridiques, socioculturels et sociopolitiques. Chercheur en sociologie politique et en linguistique anglaise, le président du Rélauc pense que l'Afrique doit cesser de miser sur des cadres non-formés en politique. Frédéric Menga prône une Afrique sans conflits, une Afrique de dialogue. « Il faut que les gens puissent intérioriser les valeurs de paix, de dialogue, de résolution pacifique des situations. Nos chefs d'Etat sont appelés à encadrer les jeunes car les erreurs du passé ne doivent plus se répéter... », a laissé entendre Frédéric Menga.

Parfait Wilfried Douniama

**« Il faut que les gens puissent intérioriser les valeurs de paix, de dialogue, de résolution pacifique des situations. Nos chefs d'Etat sont appelés à encadrer les jeunes car les erreurs du passé ne doivent plus se répéter... »**

## LE FAIT DU JOUR

## De Dieu

On retient parfois ce chœur de fidèles chantant à haute voix la louange de la béatitude et levant les yeux au ciel en quête de lumière. On retient ces appels à la réconciliation des cœurs car l'éclairage venu de là-haut apporte du réconfort. En effet, pour tous les humains, la vie ici sur terre ne signifie rien sans le regard bienveillant des autres. De Dieu on retient le pardon comme acte d'humilité devant le mal que l'on a pu faire à autrui car chez les humains, la tentation est toujours grande de ne pas pardonner, de penser du mal de son voisin, de ne pas effacer de sa mémoire les injustices subies parfois sans raison.

De Dieu on retient la joie. Comme l'autre jour, comme le 21 novembre dernier, au Stade Félix-Eboué, lors de l'installation du nouvel archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Ce jour-là, une dizaine de chapiteaux érigés pour la circonstance accueilleraient dirigeants et fidèles de l'Eglise catholique accourus

des quatre coins du Congo et de l'extérieur ; autorités politiques nationales avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, venues témoigner que même si l'Eglise et l'Etat remplissent chacun son office, il ne leur est pas interdit de se parler et même de s'assister. On est tous enfants de Dieu et tous, à des degrés divers, agents de l'Etat.

Moment de célébrations mais aussi d'allocutions, ce 21 novembre 2021, tout à côté du lieu de la consécration de Mgr Manamika, on entendait sonner les cloches en la basilique Sainte-Anne, lieu marquant de l'Eglise catholique enraciné dans Poto-Poto, au cœur de la capitale congolaise. A 9 h 45 mn, on vit s'ébranler toute silencieuse mais impressionnante la procession des évêques, diacres et sœurs religieuses. Vu le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges si endimanchés, la messe en commémoration promise au succès a tenu ses promesses.

Nous avons parlé de discours. On re-

tient de celui prononcé au tout début de la cérémonie par le chef des lieux sortant qu'il a servi à son autel en gardant de la distance avec les choses qui ne relevaient pas de l'Eglise. Mgr Anatole Milandou a exercé pendant vingt ans à Brazzaville, une ville hantée par des musiques, celles de « bons vivants » dans les ngandas, celles des messes religieuses et celles des endroits plus feutrés, des officines et chancelleries qu'il faut écouter en ayant une oreille bien fine pour distinguer les notes, les euphonies et les destinations. L'aide apportée à l'Eglise catholique par l'Etat, les deux dernières décennies, le prélat l'a reconvenue et saluée sans fausse modestie.

On retient de la prise de parole de l'archevêque entrant cette clarification qu'en tant que de besoin, l'Eglise et l'Etat veulent partager : « Nous sommes chrétiens, restons chrétiens », a prêché l'homme de Dieu à l'adresse de ses frères et sœurs dans le Christ. C'est que de temps en temps, en raison de la place qu'elle occupe dans la société congolaise, de son influence dans le monde et

peut-être de ses supplications, l'Eglise catholique a souvent suscité de la suspicion chez le politique. Parfois c'est une déclaration de l'assemblée œcuménique, parfois une homélie franchissant les murs de l'Eglise et le rang des fidèles faisant grand bruit dans la rue. Les fâcheries avec les institutions publiques dont l'Etat est l'incarnation naissent, vieillissent et, heureusement pour tous, s'estompent. Presque un droit normal à la chamaille, et pour l'essentiel, la vie continue.

Le 21 novembre, dans le dos des employés tout de bleu vêtus, chargés de distribuer de l'eau aux convives, on pouvait lire la célèbre exhortation du pape Jean Paul II : « N'ayez pas peur ». C'est peut-être ce qu'il convient de retenir de la vie de tous les jours. Pour le chrétien, pour le politique, comme pour le citoyen lambda. Et ajouter en toutes circonstances : « Ne perdez pas confiance ». De Dieu, on retient l'amour ; l'amour du prochain.

Gankama N'Siah

# Discours d'évocation du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'occasion du 63<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République

Je prends ici la parole au nom de son excellence, monsieur le président de la République, qui m'a chargé de célébrer la République avec tous ceux qui, comme lui, sont au service de la République, notamment les hauts dirigeants à tous les niveaux de responsabilité.

Le président de la République n'oublie pas les élus nationaux et locaux, les préfets, sous-préfets, les administrateurs maires d'arrondissements, de communautés urbaines, les chefs de quartiers, de villages, de zones et de blocs qui, au plus près des populations, veillent quotidiennement au respect des valeurs de la République ;

Nous ne saurons oublier en ce jour particulier, ceux qui font la République, à savoir l'ensemble des fonctionnaires et autres agents de l'État, les cadres du secteur privé et du secteur informel, les chefs d'entreprise, les commerçants, ouvriers, paysans, artistes, artisans, sportifs, culturels, écrivains, musiciens.

Bref ! Nous célébrons la République non seulement avec l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la République, mais aussi avec tous ceux de nos amis, ressortissants des pays frères et amis, ayant choisi le Congo comme leur seconde patrie, et qui affrontent avec nous les dures épreuves de la vie ; ainsi qu'avec leurs excellences, mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques ; mesdames et messieurs les représentants des agences du système des Nations unies.

Enfin, avec tous nos compatriotes vivant à l'étranger sans oublier ceux qui souffrent dans les hôpitaux et ceux qui peinent dans les prisons, ceux qui sont retenus dans les commissariats, ceux qui sont dans le deuil et dans le malheur, je m'adresse donc à vous tous, mesdames et messieurs, pour qu'ensemble, dans ce contexte de crise sanitaire, nous puissions célébrer la République sur le thème « Lutter contre la covid-19, c'est sauver la République ».

La République c'était le 28 novembre 1958.

Tant de souvenirs historiques remontent dans nos esprits et dans nos cœurs.

La vie des peuples, comme celle des hommes, a ses joies et ses peines.

Regarder, aujourd'hui, vers ce jour glorieux, c'est une source de joie et d'espérance.

La joie du souvenir de notre accession à ce degré de responsabilité politique, où il nous était donné de nous gouverner nous-mêmes dans le cadre juridique que nous avions conquis.

Car la République fut tout d'abord une conquête et notre destin s'est accordé à cette voie que nous avons choisie.

Une conquête oui ! Parce que, aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire, la naissance de la République fut précédée par cinq périodes. Il nous semble important d'y revenir car aimait à le dire Winston Churchill, « Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur ».

Revisitons donc ces cinq grands moments qui ont marqué les différentes étapes de la gestation de notre République.

Premièrement, la fondation du Royaume Kongo par Nimi Lukeni entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Deuxièmement, la pénétration portugaise avec la découverte de l'embouchure du fleuve Congo en 1484 par Diégo Cao.

Troisièmement, la colonisation française, en 1880, avec la signature à Mbé, d'un Traité de protectorat français, entre le roi Makoko et l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza.

Quatrièmement, la création d'un espace territorial dénommé Congo, acté par le décret du 26 juillet 1886, puis la création de l'Afrique équatoriale française par décret du 15 janvier 1910 instituant, par la même occasion, le territoire du Moyen-Congo.

Cinquièmement enfin, la proclamation de la République, par l'article 2 de la délibération n° 112/58 du 28 novembre 1958 de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo, faisant du territoire du Moyen-Congo, un État autonome à la suite du référendum du 28 septembre 1958.

Il y a tant de noms, tant de figures qu'il faudrait invoquer pour rendre hommage à ceux qui ont permis cette histoire et qui, par le sacrifice et même le sang versé, ont ouvert la route à la République.

Au-delà de leurs positionnements politiques et des divergences idéologiques qu'ils avaient, magnifions aujourd'hui leur épopée historique qui a forgé une espérance et transmis un legs. Qui sont-ils ?

Emportés par les échos de l'Histoire, leurs noms résonnent encore dans nos tympans : André Garnier, Jacques Opangault, Fulbert Youlou, Jean Félix Tchikaya, Georges Yambot, Ambily, Bouendé, Emmanuel Dadet, Victor Sathoud, Valentin Tombet, Germain Samba, Innocent Odicky, Prosper Gandzion, Zéphirin Moe Poaty, Christian Jayle, Dominique Sambo-Dibele, Valentin Moubouh, Hilaire Mavioka, Jean Biyouidi, Henry Itoua, Kikhouna N'Got, Stéphane Tchitchelle, Mambéké Boucher, André Kerhervé,

Jean Nardon, Vancelli, Zakete, Joseph Vial, Deriaud, Chimier et j'en oublie certainement d'autres.

Car il y a aussi tant et tant de destins de Congolais qui sont mêlés à l'édification de notre République et que l'on ne saurait citer dans cet exercice.

De grands hommes d'État, chacun selon son tempérament, selon son époque et en fonction des réalités et des vicissitudes du moment, ont tour à tour préservé les fondements de la République au point où il n'est nullement arrivé dans l'esprit d'aucun de nos dirigeants l'idée de remettre en cause les fondements de la République qui est restée depuis sa naissance, une, indivisible, résiliente et fraternelle.

Quel message pouvons-nous adresser à tous ceux de nos compatriotes qui ne sont plus de ce monde ? Ceux qui se sont battus pour la souveraineté de notre pays ?

Nous voulons leur dire que la Nation leur est reconnaissante. C'est ainsi qu'après les présidents Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi, Jacques Joachim Yhombi Opango, Pascal Lissouba, le président Denis Sassou N'Guesso, luttant contre l'oubli collectif et voulant fixer ce legs dans la mémoire de ses compatriotes, a institué la Journée de la République, celle de la liberté, désormais ancrée dans nos mœurs et moment important pour notre destin et notre prospérité partagés.

C'est, d'ailleurs, ce qu'il nous enseigne dans son ouvrage « Le manguier, le fleuve et la souris », je le cite : « Il est essentiel que nos enfants apprennent ce qu'est la République, ses règles de fonctionnement, les principes démocratiques sur lesquelles elle repose, faute de quoi ils n'auront aucune raison de la respecter », fin de citation.

La République doit donc continuer d'être conquise.

Nos générations doivent la défendre et transmettre ses valeurs aux générations futures. Nous devons à notre place nous battre pour défendre durablement notre communauté et ce qui l'unit.

C'est l'occasion pour moi de revenir sur un des symboles dont nous ne parlons pas assez et de faire percevoir à l'ensemble de nos concitoyens et mêmes à nos amis, la portée profonde de nos armoiries.

En effet, les armoiries de la République qui figurent sur tous nos documents officiels sont fixées par le décret n°63-262 du 12 août 1963 et exprimées en termes héraldiques.

Ces armoiries nous rappellent que notre République est représentée par « Un écu en or traversé par une large bande horizontale ondulée verte, avec un lion, de couleur rouge, la gueule ouverte, et à la langue d'un émail particulier, de couleur verte, autant que sont les griffes, c'est-à-dire de couleur verte. Un lion qui traverse tout l'écu, tenant un flambeau noir, allumé d'un feu rouge. L'écu est supporté par deux éléphants noirs avec des défenses en or, mouvant de chaque côté de l'écu et soutenu par un tronc d'arbre de

couleur rouge. Dans le cercle d'or de la couronne forestière, il est écrit en lettre rouge : République du Congo et sur listel en or la devise : Unité Travail Progrès », en rouge.

En réalité, au travers de tous ces signes, de toutes ces images, de toutes ces couleurs qu'arborescent nos armoiries, en lien avec notre hymne national et notre drapeau, on retrouve la beauté, la richesse et la force de notre pays avec ses ressources, forestières, minières et fauniques qu'il nous faut à tout prix défendre avec courage et exploiter avec intelligence dans l'unité, au prix du travail, pour espérer le progrès de chacun et de tous.

Défendre avec force et gérer avec parcimonie, car la République veut dire res publica, c'est-à-dire la chose publique.

Dès lors, le Congo cesse d'être une res nullus, c'est-à-dire une chose sans maître. Ce qui implique trois choses :

-D'abord, de la part des gouvernants, un devoir : celui de gérer avec parcimonie et rigueur la chose d'autrui, celle du peuple qui leur a été confiée et de rendre compte au peuple, seul détenteur et propriétaire de la chose.

-Ensuite, de la part du peuple, un devoir de respect des valeurs de la République, de l'environnement et du bien public ;

-Enfin, de la part des autres Républiques, fussent-elles amies ou sœurs, un devoir de respect et de non-ingérence sous toutes ses formes.

La connaissance de ces symboles constitue un motif légitime de fierté et de respect, en ce qu'ils incarnent l'âme de la nation congolaise.

Voilà pourquoi, à la faveur de la célébration de cette journée, le pays tout entier se doit d'être habillé aux couleurs de la République. Que chacun de nous, à la maison, dans la voiture et dans les bus, arbore les couleurs de la République.

Car cette commémoration nous interpelle sur le chemin parcouru par la Nation et nous projette dans un cheminement collectif vers de nouveaux horizons, vers de nouveaux sommets à conquérir.

Aujourd'hui, encore, le Congo a besoin de se rassembler sur l'essentiel.

Et l'essentiel en ces moments, ce sont nos valeurs, ce sont nos principes, ce sont nos institutions.

Et l'essentiel en ces moments, c'est aussi la lutte contre la pandémie qui nous invite à l'unité face à ce virus qui défie l'humanité entière, détruit notre économie, endeuille nos familles et décime notre population.

Je vous invite donc à continuer d'observer les règles de prévention et surtout à vous faire vacciner car si ensemble nous nous faisons vacciner, la pandémie disparaîtra et la République sera sauvée. Alors, nous chanterons toujours à l'unisson :

**« Vive la République ! Vive le Congo ! »**

## FORÊTS

# Le bois congolais toujours éligible au marché européen

Les autorités de l'Union européenne (UE) ont levé le doute sur la licence Flegt, après plusieurs mois d'atermoiement. Elles continueront de délivrer les licences d'exportation du bois à la République du Congo. Les deux parties viennent, d'ailleurs, de redynamiser leur cadre de partenariat.

La 14e session du Comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-Flegt) s'est tenue les 24 et 25 novembre, à Brazzaville. La rencontre a permis au Congo et à son partenaire européen d'évaluer les avancées, de corriger les défaillances et d'envisager de nouvelles pistes de partenariat.

L'accord commercial, signé depuis 2010, vise à garantir la légalité des bois et de ses produits dérivés ; l'objectif étant de permettre aux autorités congolaises de délivrer des autorisations Flegt pour les bois exportés vers le marché européen. Cet APV-Flegt s'inscrit dans la dynamique d'une exploitation forestière durable fondée sur le respect de l'environnement et les droits humains.

L'UE veut être un modèle en matière de développement durable et de lutte contre la déforestation, a indiqué Carla Montesi, la directrice du "Pacte vert et agenda numérique" de la Commission



Les participants au CCMAdiac

européenne. L'engagement est clair, a-t-elle poursuivi, et les Européens ne veulent pas acheter des produits ayant contribué à la déforestation.

« Les licences Flegt ne seront pas supprimées mais, les conditions de délivrance vont être renforcées. Nous souhaitons travailler avec le Congo sur un nouveau partenariat forestier reposant sur quatre composantes que sont la gouvernance forestière ; l'économie forestière durable ; l'agriculture à zéro déforestation ; et

la préservation de la biodiversité », a précisé Carla Montesi, ajoutant que la licence Flegt sera élargie à d'autres produits agricoles tels que l'huile de palme, le café, le cacao, le soja et le blé. Les autorités congolaises misent sur les progrès réalisés ces dernières années pour faire avancer les discussions avec l'UE. Il s'agit des avancées en matière du renforcement des capacités des responsables locaux, de la transparence et la publication des informations, de l'amélioration de la gouvernance fores-

tière, du niveau d'appropriation par le groupe de travail multi acteurs et l'adoption des textes d'application du nouveau Code forestier.

En dépit des difficultés observées dans la mise en service du module fiscalité prévue initialement en septembre 2021 et l'actualisation de la feuille de route du groupe de travail interministériel, a souligné la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, le Congo a consenti d'énormes efforts. « En plus, la performance du

Système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) a été renforcée par des missions d'investigation dans certains départements du sud du pays ainsi que dans le cadre du Programme d'accompagnement au changement organisationnel entrepris grâce au soutien des partenaires britanniques », a-t-elle martelé.

Avec un taux de déforestation de 0,06%, le Congo est considéré comme un bon élève en matière de gestion forestière. Mais le principal défi à ce stade, estime Giacomo Durazzo, l'ambassadeur de l'UE au Congo, demeure le plein déploiement du SIVL. « Cet outil est fondamental pour assurer la transparence escomptée dans le secteur et contribuer à une meilleure gouvernance forestière », a-t-il insisté, avant d'exhorter la partie congolaise à poursuivre le chantier pour parvenir à une utilisation effective du système. Le prochain comité conjoint de mise en œuvre de l'APV-Flegt est prévu pour juin 2022.

**Fiacre Kombo**

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## Les pétroliers de la Cémac à la recherche d'une entente

Des compagnies pétrolières basées en Afrique centrale et décideurs politiques vont se réunir à Brazzaville, du 29 au 30 novembre, dans le cadre du Business energy forum. Les pays producteurs (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) tenteront d'harmoniser leurs vues sur la transition énergétique.

Une cinquantaine de sociétés pétrolières de la sous-région, des ministres des Hydrocarbures, des experts et investisseurs sont attendus dans la capitale congolaise, lors de la première édition de Cémac business energy forum. L'événement se veut une rencontre sous-régionale destinée à booster les investisseurs dans le secteur énergétique (pétrole, gaz), en lien avec les problématiques environnementales et climatiques.

Co-organisatrices du forum, la République du Congo et la Guinée équatoriale s'activent pour les derniers réglages. C'est dans ce contexte que le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a réuni, le 24 novembre, les délégués des compagnies pétrolières congolaises. Il les a informés des enjeux du prochain forum, notamment la problématique de la transition énergétique soulevée lors de la récente COP26 (Glasgow) et la nécessité pour la sous-région de tenir un même langage. Le débat consiste à s'en passer

des énergies fossiles (pétrole, charbon) jugées plus polluantes pour l'énergie renouvelable. Les défenseurs de la transition énergétique soutiennent la production d'énergie issue de ressources renouvelables non fossiles, non épuisables et non émettrices de gaz à effet de serre. Mais l'arrêt des investissements fossiles, d'après le ministre Bruno Jean Richard Itoua, risque de compromettre le processus de développement des pays africains, l'accès de la population à l'énergie comme le gaz butane.

Le Congo soutient le mix énergétique, tout comme les pays de la sous-région Afrique centrale et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. « La position du Congo c'est d'aller vers le mix énergétique, dans lequel il y aura de l'énergie fossile et l'énergie renouvelable dont les proportions dépendront du marché. Le Congo n'a pas d'autres choix que d'aller vers le mix énergétique pour continuer d'assu-

rer le financement de son développement, d'investir dans le social, les infrastructures de base », a déclaré Bruno Jean Richard Itoua.

À retenir que l'option du mix énergétique est de réduire la part consacrée aux énergies fossiles au profit d'énergies dites renouvelables, plus respectueuses de l'environnement et sans empreinte carbone, dans la consommation quotidienne. Ce choix que le Congo tentera de partager avec ses partenaires lors du forum, à en croire l'intervenant, correspond à l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso dans le cadre du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. « Mise en œuvre de la Zlecaf, impératif du développement de l'industrie énergétique en Cémac et perspectives pour le développement des partenariats public-privé », c'est le thème central du forum Business energy. Des expositions, des panels et des rencontres B to B sont également prévus.

**F.K.**

## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

## Le ministère mise sur le digital pour sa visibilité

La restitution des travaux de validation de deux documents stratégiques visant à harmoniser et moderniser la communication du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et de Secteur informel, grâce aux outils numériques, a eu lieu le 26 novembre à Brazzaville.



Les acteurs ayant validé les documents stratégiques du ministère des PME

La stratégie digitale et la charte de communication digitale du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et de Secteur informel viennent d'être adoptées. Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, ces documents concourent au pilotage de l'écosystème du département ministériel à sa charge en vue de rendre les informations plus accessibles à la population, aux entrepreneurs, aux investisseurs désireux de se renseigner sur les lois, procédures ou réformes du secteur des Petites et moyennes entreprises au Congo. « Nous devons nous arrimer aux outils numériques grâce aux technologies de l'information et de la communication car aucun secteur n'échappe à la numérisation », a déclaré la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel.

A en croire Jacqueline Lydia Mikolo, l'harmonisation de la communication digitale permettra d'uniformiser les contenus web de tous canaux digitaux au sein du département des Petites et moyennes entreprises. Selon elle, le ministère contribue activement à la réorganisation de l'écosystème digital congolais en formalisant ses activités grâce aux outils numériques.

**Gloria Lossele**

## SANTÉ

# Les pharmaciens du Congo promettent d'ester Laborex en justice

Ayant constaté que Laborex tente d'approvisionner Abdoul Madjid Traoré au mépris des textes réglementaires régissant le secteur de la pharmacie, le Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac), réuni en assemblée générale extraordinaire le 26 novembre à Brazzaville, a décidé d'ester en justice ce grossiste-répartiteur. La réunion a été présidée par le président du Synaphac, Victor Ngoma.

Dans une déclaration rendue publique à la fin des travaux par le secrétaire général du Synaphac, Romaric Pambou Boueya, les participants ont promis, en outre, d'engager une action de boycott à l'endroit des grossistes-répartiteurs qui ouvriraient leurs portes à Madjid Traoré. Par ailleurs, les syndicalistes leur ont demandé de nommer à la tête de leurs structures des pharmaciens régulièrement inscrits à l'un des tableaux de l'ordre.

Les pharmaciens ont rappelé qu'Abdoul Madjid Traoré n'étant inscrit à aucun tableau de l'ordre, il ne

peut exercer le métier de pharmacien et bénéficier des avantages y afférents. Rappelons qu'au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet dernier, les pharmaciens avaient signifié que Madjid, sujet malien, est arrivé au Congo en 2004 pendant qu'il détenait des documents congolais datant de 2000. Un acte qui, selon eux, montre qu'il est de moralité douteuse.

De plus, ont-ils poursuivi, pour obtenir la nationalité congolaise, la loi exige qu'une personne réside sur le territoire national pendant dix ans. Ayant solli-



Victor Ngoma, président du Synaphac

cité d'exercer sur le territoire congolais en qualité de pharmacien, il lui a été demandé de présenter au préalable l'acte de sa radiation de l'Ordre national des pharmaciens du Mali ; parce qu'il est interdit aux pharmaciens de faire partie de deux ordres à la fois.

Au cours de la réunion du 15 juillet dernier, les pharmaciens avaient également rappelé les multiples problèmes auxquels fait face la profession, notamment la circulation à grande échelle des faux médicaments et la nécessité d'assainir le secteur.

Roger Ngombé

## COOPÉRATION

## L'UE disposée à soutenir la recherche et l'innovation



Échange entre l'ambassadeur de l'UE et la ministre chargée de la Recherche et de l'Innovation

« En dehors de ce qui se fait déjà, nous allons continuer à accompagner les activités fondamentales de ce ministère en matière de recherche et de l'innovation qui sont des moteurs de développement », a fait savoir l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, au sortir d'une entrevue avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, le 24 novembre, à Brazzaville.

L'appui à la recherche et l'innovation, selon le diplomate, concerne avant tout le secteur agricole et celui des énergies renouvelables. A propos de celles-ci, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a fait allusion au Centre d'excellence d'Oyo, dans la Cuvette, en construction par la société pétrolière Eni-Congo. Lequel centre permettra l'étude et le développement d'énergie renouvelable, pour la diversification de la production d'énergie et le développement du capital humain en la matière.

Visiblement, les perspectives de coopération entre l'UE et le ministère l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique s'annoncent sous de bons auspices.

Rominique Makaya

## EMPLOI ET FORMATION

## L'AUF s'active à lancer le premier centre d'employabilité francophone

Le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a présenté, le 25 novembre au ministre en charge de l'Emploi, les avantages de son projet qui consiste à lancer d'ici au mois de janvier le premier centre d'employabilité francophone.

Le premier centre d'employabilité francophone, a assuré le Pr Silm Khalbous, est actuellement en chantier à l'Université Marien-Ngouabi. Dans cette vision, il a salué la convergence de vues avec le ministre en charge de l'Emploi sur les questions de l'employabilité de la jeunesse diplômée d'autant plus que Hugues Nguélonélé lui a affirmé que l'emploi des diplômés était une priorité.

« Le ministre nous a assuré de son appui au projet et nous allons voir quelles sont les synergies possibles entre ce que fait l'Agence congolaise pour l'emploi et ce que propose AUF au profit au profit de l'emploi des diplômés de l'université », a déclaré le Pr Silm Khalbous.

L'AUF entend, par ailleurs, élargir son réseau à toutes les universités du Congo, notamment avec l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso et les universités privées membres pour une approche partenariale ou par franchise par la co-construction des espaces dédiés à l'emploi entre elle et les universités.

**Des adieux de Mohamed Lemine Ould Moujtaba à Hugues Nguélonélé.**

En outre, arrivé en fin de mandat au Congo, le représentant résident du Fonds des Nations



Hugues Nguélonélé et Pr Silm Khalbous que cela représente beaucoup pour les jeunes et les femmes au Congo », a souligné le représentant résident du Fnuap.

unies pour la population (Fnuap) et le ministre de la Jeunesse ont fait le point des engagements que cette agence avait pris depuis son arrivée. Le Congo et le Fnuap, a-t-il expliqué, ont notamment travaillé ensemble sur l'organisation du forum de la jeunesse de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, en août dernier, lequel a permis selon lui le positionnement du Congo sur l'agenda de la jeunesse africaine. Ils ont aussi évoqué la question de la dividende démographique et le positionnement du Congo sur la problématique. « Nous avons réussi à faire avancer ce dossier et surtout avancer l'adhésion du Congo au niveau du programme capital humain de la Banque mondiale. Je crois

Mohamed Lemine Ould Moujtaba a passé trois ans au Congo. Il a salué l'appui aux associations des jeunes, notamment par la redynamisation de l'Afriyan, le réseau africain des adolescents et jeunes en population et développement. « Nous avons accompagné la mise en place d'un nouveau bureau et nous sommes en train de travailler avec le ministère sur l'aménagement des locaux de cette association. Je voulais dire au ministre combien je suis comblé de cette collaboration », a souligné Mohamed Lemine Ould Moujtaba.

James Golden Eloué